

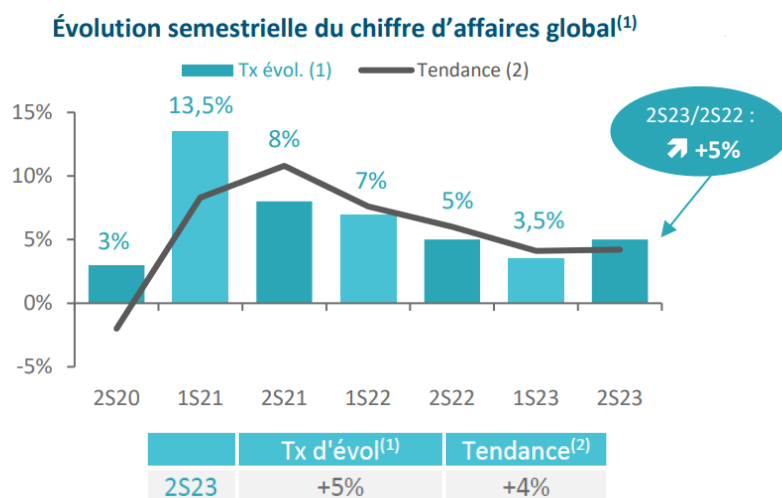


Baromètre Unep - VALHOR - AGRICA des entreprises du paysage / 2<sup>ème</sup> semestre 2023

## +4 % de chiffre d'affaires en 2023 : les entreprises du paysage en pleine croissance, malgré des incertitudes pour l'avenir

Paris, le 27 février 2024 - L'Union Nationale des Entreprises du Paysage ([Unep](#)), avec le soutien de [VALHOR](#), l'Interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, et en partenariat avec le groupe [AGRICA](#), dévoile les performances économiques de la branche du paysage au 2<sup>nd</sup> semestre 2023. Ce dernier a été marqué par une activité plus dynamique qu'anticipée (5 % sur le semestre), permettant de conclure 2023 sur une croissance annuelle de +4 %. Toutefois, certains signaux inquiètent les professionnels qui pourraient voir leur activité ralentir en 2024. Le quasi-arrêt du marché de l'immobilier, les défauts et retards de paiement et la difficulté à recruter sont les préoccupations majeures des entrepreneurs du paysage pour les mois à venir.

### Une année 2023 dynamique pour les entreprises du paysage



<sup>(1)</sup> Tx d'évol. : Taux d'évolution du trimestre ou du semestre par rapport à la même période de l'année précédente

<sup>(2)</sup> Tendance : Moyenne mobile 4 trimestres ou 2 semestres

Après une hausse de leur chiffre d'affaires de 3,5 % au premier semestre 2023, les entreprises du paysage continuent leur croissance, signant **une augmentation de 5 % sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2023**, témoignage de la bonne santé du secteur après 4 semestres continus de ralentissement de leur activité

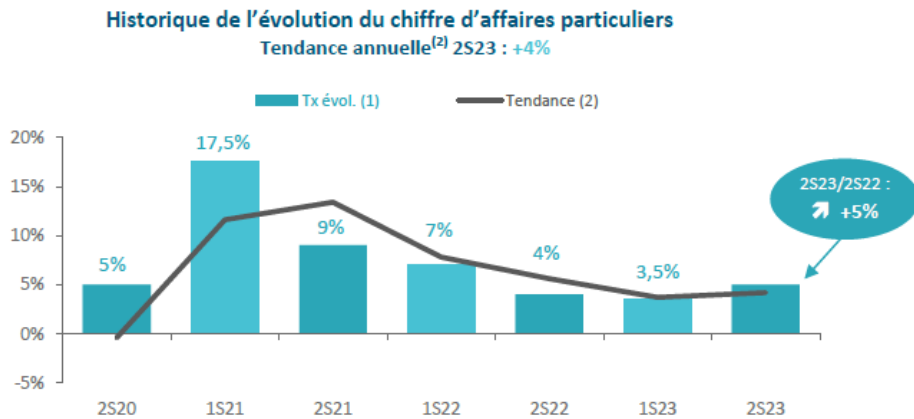
Dans le détail, après une saison estivale très vigoureuse (+5,5 % au 3<sup>e</sup> trimestre), l'activité a ralenti au 4<sup>e</sup> trimestre (+4.5 %). **Sur l'année, la croissance s'établit à +4 %** : une dynamique forte, quand l'Insee annonce une croissance nationale de 0,9 % pour 2023\*.

L'activité des entrepreneurs du paysage de cette fin d'année a été portée par **l'entretien des jardins et des espaces verts**, avec une hausse du chiffre d'affaires de 6,5 % (versus 3 % au premier semestre

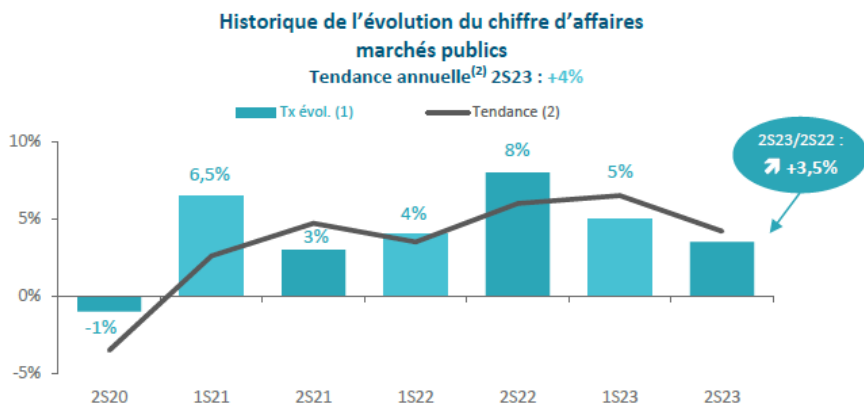
2023). **La création de jardins et d'espaces verts** connaît également une belle croissance (+ 4 % sur le second semestre 2023).

Focus sur les marchés

**L'activité des entreprises du paysage sur le marché des particuliers continue de croître.** Après 2 semestres moins dynamiques, le marché des particuliers affiche 5 % d'augmentation sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2023, et ce malgré un contexte économique difficile (baisse du pouvoir d'achat, hausse du prix de l'énergie...).

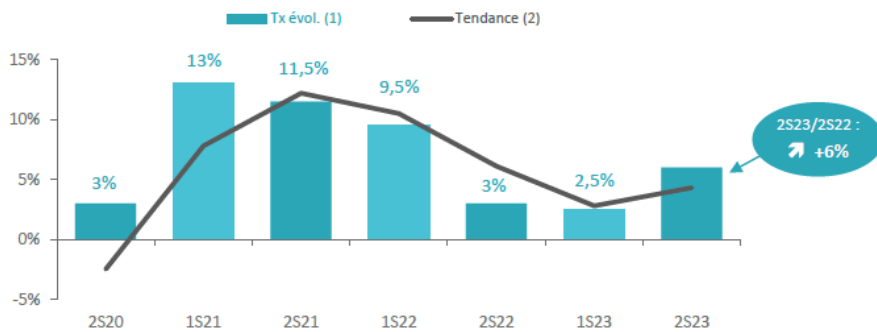


**Les marchés publics affichent une hausse du chiffre d'affaires de 3,5 % au 2<sup>nd</sup> semestre :** en net ralentissement par rapport aux 2 semestres précédents, et ce malgré les financements de l'Etat, comme le fond vert, qui visent à accélérer la transition écologique et l'adaptation des territoires. Sur ce marché, les entrepreneurs du paysage soulignent un manque d'identification de la profession par les maîtres d'ouvrage sur de nouveaux projets comme la végétalisation du bâti, des cours d'école, ou d'autres chantiers nécessitant de débitumer des surfaces imperméabilisées.



**Enfin, le marché des professionnels privés (entreprises, immobilier, syndic, HLM...), connaît l'évolution la plus importante sur la période, avec une croissance de 6 % sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2023 :** un signal très positif, car en plus d'améliorer la qualité de vie des habitants et usagers, la végétalisation des espaces privés collectifs est indispensable, en parallèle de l'espace public, pour améliorer l'adaptation des villes au changement climatique.

**Historique de l'évolution du chiffre d'affaires  
marchés professionnels privés**  
Tendance annuelle<sup>(2)</sup> 2S23 : +4,5%

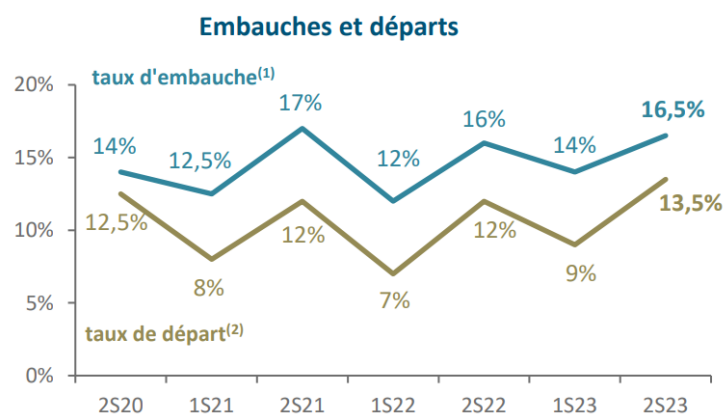


« Ces chiffres sont meilleurs que ce que nous anticipions, et sont le reflet d'une année 2023 très dynamique pour les entreprises du paysage, tous marchés confondus. La croissance de notre secteur témoigne de la prise de conscience du déploiement indispensable des Solutions d'adaptation fondées sur la nature (SaFN) pour améliorer la résilience de nos villes et territoires face aux effets du changement climatique. Car rappelons-le, les entreprises du paysage créent ces SaFN aussi bien dans les espaces urbanisés (parcs et jardins, bâti végétalisé, cours d'école, jardins de pluie et noues végétalisées, etc.) que dans les milieux ruraux ou naturels (travaux de génie écologique, génie végétal, reboisement). La compétence et le modèle économique de nos entreprises s'inscrivent parfaitement dans le projet présidentiel d'une « écologie à la Française » efficace, concrète, économique et pragmatique répondant aux besoins et aspirations légitimes des urbains comme des ruraux » commente **Nicolas Leroy, président de la commission économique de l'Unep.**

### Les entreprises du paysage peinent toujours à embaucher

**Les entreprises du paysage ont continué à renforcer leurs effectifs sur ce 2<sup>nd</sup> semestre 2023.** Entre juillet et décembre 2023, **le taux d'embauche est de 16,5 %, supérieur de 3 points au taux de départ.** Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, les entreprises du paysage crée des emplois salariés chaque jour !

Etant donné le calendrier scolaire, les contrats en alternance totalisent un tiers des embauches enregistrées (33 %) sur la période. Les CDI représentent quant à eux 44 % des embauches, et les CDD 23 %. Les embauches concernent majoritairement des ouvriers (61 %) et des ouvriers qualifiés (29 %).



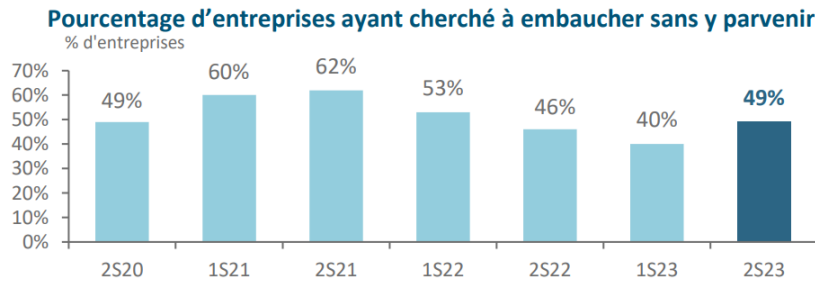
Source : Étude Xerfi Spécific pour VALHOR

<sup>(1)</sup> nombre d'embauches du semestre / nombre de salariés présents au 31/12

<sup>(2)</sup> nombre de départs du semestre / nombre de salariés présents au 31/12

Toutefois, les chefs d'entreprise expriment toujours d'importantes difficultés à recruter : **49 % des professionnels qui ont essayé d'embaucher n'y sont pas parvenu au 2<sup>nd</sup> semestre 2023.** La

tension est moins forte qu'il y a 2 ans, mais elle repart à la hausse par rapport au semestre précédent (+ 9 points).



## Une croissance qui devrait ralentir en 2024, mais sans entraver les perspectives de recrutement

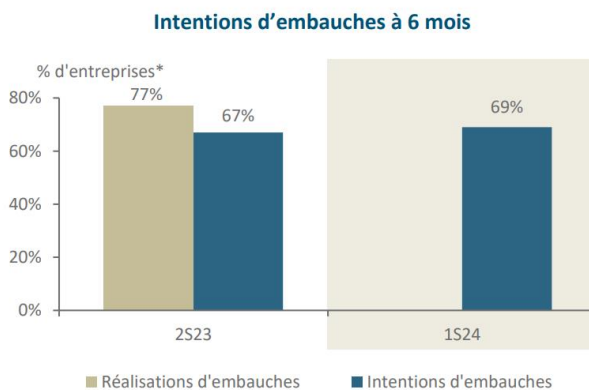
**Qu'en sera-t-il pour 2024 ? Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, le secteur pourrait connaître un ralentissement de son activité** : les entrepreneurs du paysage **anticipent une croissance de 2,5 % au 1<sup>er</sup> semestre**. Car si l'état des carnets de commandes sur les six mois à venir reste bon, avec 134 jours (contre 136 jours pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2023), plusieurs signaux expliquent ce ralentissement.

Sur les **marchés publics**, si la dynamique est bonne, avec des intentions fortes des collectivités notamment en matière de végétalisation urbaine, les projets peuvent être freinés pour plusieurs raisons : hausse des prix de l'énergie, arbitrages difficiles entre tous les projets à mener, complexité de l'accès aux financements, difficultés à identifier les professionnels à solliciter.

Sur les **marchés privés**, les inquiétudes sont plus fortes avec un quasi arrêt du marché de la promotion immobilière. Les carnets de commandes des entreprises intervenant traditionnellement auprès de ces clients se réduisent drastiquement, ce qui a pour effet de conduire à une baisse des prix de vente. Or les prix des matières premières et les charges continuant d'augmenter, le risque à moyen terme est d'assister à une forte augmentation des défaillances d'entreprise.

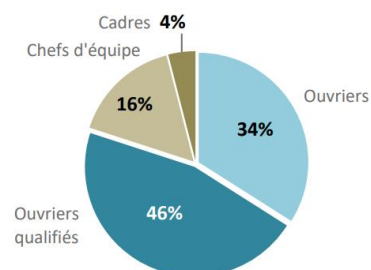
Sur le **marché des particuliers**, la question du maintien du pouvoir d'achat reste fondamentale pour que cette clientèle continue d'avoir des projets de création de terrasses et jardins.

Pourtant, malgré ce contexte prévisionnel qui se tend, les entreprises ont des perspectives très concrètes de développement : **69 % des entreprises du paysage qui cherchent à embaucher déclarent vouloir continuer d'embaucher dans les 6 prochains mois (principalement des ouvriers qualifiés)**, et deux tiers prévoient d'investir en 2024, principalement dans du matériel de production et de transport.



Source : Étude Xerfi Spécific pour VALHOR  
\* Parmi celles concernées par l'emploi salarié

**Niveau des embauches envisagées**



Source : Étude Xerfi Spécific pour VALHOR

Si les difficultés d'embauche de main d'œuvre qualifiée restent la **préoccupation majeure des entreprises du paysage (29 %)**, devant **la conjoncture (17 %)**, elles font aussi face à de nouvelles inquiétudes pour 2024. Les entrepreneurs font en effet état d'une certaine prudence : **la hausse de prix des matières premières** arrive ainsi en 3<sup>e</sup> position des préoccupations exprimées par les entreprises (14 %), devant **l'augmentation des charges (9 %)** ou encore le **maintien de la trésorerie (6 %)**. Enfin, il est révélateur d'observer que pour la première fois, **les défauts et retards de paiement** arrivent dans le top 10 des préoccupations des entrepreneurs du paysage (4 %).

« Cela fait plusieurs années que notre secteur est confronté à des difficultés de recrutement, principalement dues à une mauvaise connaissance de la diversité de nos métiers. Et pourtant, nos métiers répondent à de nombreuses aspirations : ils ont du sens, permettent d'être au contact de la nature, et offrent de belles perspectives d'évolution ! En 2024, notre profession aura de nouveaux défis à relever pour leur permettre de continuer de croître. Le premier sera celui d'un meilleur dialogue avec les collectivités, pour devenir leur interlocuteur privilégié sur tous les projets d'aménagements végétalisés, et pour trouver une solution à l'allongement des délais de paiement, qui peuvent parfois attendre 180 jours, mettant à mal la trésorerie de nos entreprises. La bonne santé de notre secteur passera tout d'abord par la bonne santé des finances des entreprises du paysage. » ajoute **Laurent Bizot, président de l'Unep**.

**Top 10 des préoccupations des chefs d'entreprise**  
(réponses spontanées)

		% d'entreprises	Évolution du classement à 6 mois d'intervalle
1	Difficultés d'embauche (en particulier des postes qualifiés)	29%	=
2	La conjoncture / Maintien de l'activité	17%	=
3	Hausse du prix des matières premières	14%	=
4	Climat	13%	+ 1 place
5	Charges	9%	Entrée dans le Top 10
6	Trésorerie	6%	Entrée dans le Top 10
7	stabilisation du personnel	5%	- 1 place
8	Carnets de commandes	5%	- 4 places
9	Défauts, retards de paiement	4%	Entrée dans le Top 10
10	Baisse du pouvoir d'achat	4%	Entrée dans le Top 10

Source : Étude Xerfi Spécific pour VALHOR

## LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR

La croissance au 2<sup>nd</sup> semestre 2023 :

**+ 5 %**

Marché des particuliers : **+ 5 %**  
Marchés privés : **+ 6 %**  
Marchés publics : **+ 3,5 %**

Le taux d'embauche au 2<sup>nd</sup> semestre 2023 :

**16,5 %**

CDI : 44 %  
CDD : 23 %  
Appr. / alternance : 33 %

Entreprises souhaitant embaucher sans y parvenir

**49 %**

Entreprises souhaitant embaucher dans les 6 mois : **69 %**

(1) L'étude est réalisée en euros courants, l'inflation n'est donc pas prise en compte

(2) Taux d'embauche : nombre d'embauches / nombre de salariés présents au 31/12 de chaque année

\* <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7760263#:~:text=En%20moyenne%20sur%20l'ann%C3%A9e,le%20reste%20de%20l'ann%C3%A9e.>

**Méthodologie** : Enquête réalisée par Xerfi Spécific pour VALHOR du 2 janvier au 23 janvier 2024 auprès de 350 paysagistes à raison de :

- 100 entreprises de 5 salariés et moins.
- 150 entreprises de 6 à 19 salariés.
- 100 entreprises de plus de 20 salariés.



[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)

### À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 32 450 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.



[www.valhor.fr](http://www.valhor.fr)

### À propos de VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 186 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JAdF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP). Les 5 missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel conclu par les dix organisations professionnelles membres : - développer le potentiel économique, notamment par la certification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement ; - répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services, notamment en favorisant l'innovation et la recherche ; - favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande ; - promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents ; - fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière. [www.valhor.fr](http://www.valhor.fr) #LeVegetalCEstLaVie



[www.groupagricar.com](http://www.groupagricar.com)

### À propos du Groupe AGRICA

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec plus de 700 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1,4 million de cotisants dans 236 800 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, tels que les entreprises de production, du secteur du paysage, les coopératives, les organismes professionnels agricoles et activités connexes.

### CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch PR

[unep@hopscotch.fr](mailto:unep@hopscotch.fr)

Tina Meunier / 06 60 22 12 44 – [tmeunier@hopscotch.fr](mailto:tmeunier@hopscotch.fr)